

COMPTE-RENDU COMMISSION DISCIPLINE du 17.11.2010

DOSSIER N° : 1011-001

Secrétaire de séance : Christophe BROC-COURBY ne participe ni aux débats, ni aux délibérations

Instructrice : Denise QUEYREL ne participe ni aux débats, ni aux délibérations.

Concerne joueuse Carole ANTHEUNUS de CHABEUIL

Epreuve : Prérégional masculin

CHABEUIL/ST RAMBERT du 16.10.2010

Arbitre : Frédéric BERRUYER

Qualification de la faute : Comportement incorrect

Sanction : 1 date ferme

Période probatoire : 3 mois (18.11.2010 Au 12.01.2011)

Pénalité financière : 55 € (dont 15 € de frais de dossier)

DOSSIER N° : 1011-002

Secrétaire de séance : Christophe BROC-COURBY ne participe ni aux débats, ni aux délibérations

Instructrice : Denise QUEYREL ne participe ni aux débats, ni aux délibérations.

Concerne joueuse Valérie ANTHEUNUS de CHABEUIL

Epreuve : Prérégional masculin

CHABEUIL/ST RAMBERT du 16.10.2010

Arbitre : Frédéric BERRUYER

Qualification de la faute : Comportement incorrect

Sanction : 1 date avec sursis

Période probatoire : 3 mois (18.11.2010 Au 12.01.2011)

Pénalité financière : 35 € (dont 15 € de frais de dossier)

DOSSIER N° : 1011-003

Secrétaire de séance : Christophe BROC-COURBY ne participe ni aux débats, ni aux délibérations

Instructrice : Denise QUEYREL ne participe ni aux débats, ni aux délibérations.

Concerne joueur Benoit PAGES de CHABEUIL

Epreuve : Prérégional masculin

ALGG/CHABEUIL du 23.10.2010

Arbitres : A. MATHIEU & Gisèle MATHIEU PELLEGRIN

Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière

Sanction : 1 date avec sursis
Période probatoire : 3 mois (18.11.2010 Au 12.01.2011)
Pénalité financière : 35 € (dont 15 € de frais de dossier)

DOSSIER N° : 1011-004

Secrétaire de séance : Christophe BROC-COURBY ne participe ni aux débats, ni aux délibérations

Instructrice : Denise QUEYREL ne participe ni aux débats, ni aux délibérations.

Concerne joueur Loic DARNAT de ST DONAT

Epreuve : Prérégional masculin

CHARMES/ST DONAT du 16.10.2010

Arbitre : Luc FAUVEAUX

Qualification de la faute : Irrégularité grossière

Sanction : 2 dates dont 1 ferme (07.09.01.2011

Période probatoire : 4 mois . Date de probatoire : 10.01.11

Pénalité financière : 75 € (dont 15 € de frais de dossier)